



joelle olmeta

si je fais cette demande c est que je suis acculée - ma fille de 44 ans est décédée suite a une maladie génétique - elle me laisse sa fille porteuse elle aussi de la maladie. J ai recueilli la petite.

Pour les obsèques j ai fait un chèque de caution bien sur sans provisions je suis a la retraite 1400 euros par mois .Aujourd' hui le chèque a été mis a l encaissement - résultat je suis a découvert de 4000.00 euros . Je ne sais plus que faire

Pouvez vous m aider merci

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/uhaWfNdO>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Joelle Olmeta